

CONSEIL SUPERIEUR  
DE LA MARINE MARCHANDE

Paris, le 6 juillet 2015

La Présidente du Conseil supérieur de la marine  
marchande

à

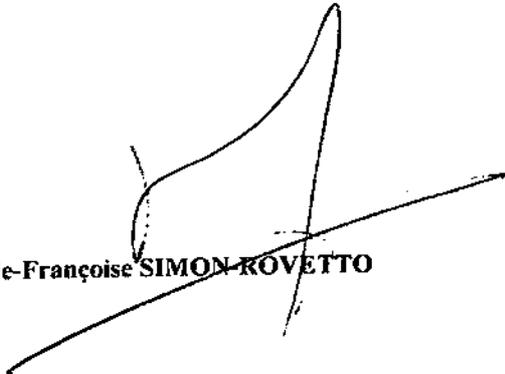
Monsieur le Secrétaire d'État chargé des  
transports, de la mer et de la pêche.

OBJET : Plans d'Actions pour les Milieux Marins PAMM  
P.J. : Avis du 2 juillet 2015

J'ai l'honneur de vous faire parvenir l'avis établi par le Conseil en séance plénière du jeudi 2 juillet, à la suite d'une présentation des plans d'actions pour les milieux marins faite par les services de la DGALN le 28 mai dernier.

Les observations formulées par le CSMM, qui a été régulièrement représenté au GROMICO, forment sa contribution à la consultation générale engagée à l'occasion de l'élaboration de ces plans.

Cet avis reflète la position unanime des membres. Il exprime les différentes préoccupations des armateurs, des professionnels portuaires et des organisations syndicales, en faveur de la préservation des capacités de développement économique de leurs secteurs d'activité.



Marie-Françoise SIMON-ROVETTO

Copies : DGITM, DAM, DST,  
DGALN, DEB.